



CHARTRE du Studio Yafa

1. Studio Yafa est un projet de la Fondation Hirondelle au Burkina Faso. Il propose un programme médiatique quotidien (radio, télé, vidéos, réseaux sociaux). Tous les contenus sont produits par une équipe de journalistes burkinabés basée à Ouagadougou avec un réseau de correspondants dans tout le pays
2. Les programmes de Studio Yafa s'adressent à l'ensemble de la population du Burkina Faso, en français, en dioula, fulfuldé et mooré.
3. Studio Yafa diffuse une information basée sur les faits, vérifiée, non partisane, complète, crédible, équilibrée.
4. La rédaction de Studio Yafa bannit toute forme de discrimination quant au sexe, l'âge, l'appartenance politique, ethnique ou religieuse. Elle ne prend et n'affiche jamais de position éditoriale
5. Dans ses programmes, Studio Yafa attache une importance particulière aux jeunes populations du Burkina Faso et vise à traiter les informations tournées vers leurs préoccupations, celles qui leur permettent de prendre des décisions qui affectent leur vie. Les contenus des programmes doivent leur donner une occasion de prise de conscience, d'engagement, d'échanges et d'interaction.
6. L'offre médiatique de Studio Yafa permet l'accès des familles et des communautés du Burkina Faso à des informations utiles pour assurer le bien-être de tous, particulièrement celui des jeunes populations.
7. Studio Yafa favorise la prise de parole des jeunes populations sur les problématiques du Burkina Faso, les sujets importants de leur vie quotidienne et crée des espaces de dialogue pour faire entendre leur voix dans la vie publique.
8. Les programmes de Studio Yafa sont diffusés en français, en dioula, en fulfuldé et en mooré, de façon à rejoindre un large public dans tout le pays.
9. StudioYafa s'appuie sur un réseau de radios et de télévisions partenaires pour faire connaître ses programmes et partager ses valeurs avec la plus grande partie des médias du pays.
10. Les agents de Studio Yafa s'abstiennent de se placer dans une situation de conflit d'intérêts, refusent cadeau, bénéfice et toute rémunération autre que celle versée par l'employeur.